

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. REGLEMENTS / ARRHEs

Un versement d'arrhes de 40% vous sera demandé à votre réservation pour un Mobil Home et 90 € pour un emplacement + 16 € de frais de dossier. Dès réception du règlement des arrhes, vous recevrez un email de confirmation.

Le solde est à régler à votre arrivée.

2. MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre RM BELLEVUE

- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa

- Virement bancaire : FR76171794010079000069342212 CMMMFR21

- Chèques Vacances

3. CAPACITE

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance. La location d'un emplacement ou d'un mobil-home implique la totale acceptation des conditions de ventes par les parties contractantes. Cession et sous location interdite.

4. LOCATIONS

Emplacements :

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car.

Le prix emplacement: Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, à la piscine sans Surveillant de baignade (**shorts de bain interdits**), aux aires de jeux et aux animations (en juillet-août). Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, deuxième tente, barnum animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier.

A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

Mobilhome

Définition des saisons de location : Se référer aux fiches de tarifs. En juillet-août, les hébergements sont loués à la semaine du samedi au samedi. Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement, les charges (eau, électricité), l'accès à la piscine baignade) et aux aires de jeux. Les locations sont disponibles à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h00 le jour du départ. MH non fumeur.

Dépôt de garantie : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie : 350 € Ce dernier sera restitué le jour du départ après un état des lieux. Un service facultatif de ménage vous est proposé pour la somme de 40€. Une déduction de 40 € sera appliquée en cas de déménagement non fait.

Une déduction de 30 € sera appliquée si l'interdiction de fumer n'a pas été respectée.

5. ASSURANCE ANNULATION : possibilité de souscrire à une assurance annulation de séjour. Le flyer est disponible sur le site.

6. MODIFICATION DE SEJOUR

Les modifications de dates de séjour ne sont acceptées que dans un délai de 30 jours minimum avant la date initiale prévue et sous réserve de disponibilités.

7. ARRIVEES RETARDEES / DEPARTS ANTICIPES

En l'absence de message écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 12H après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.. Aucun remboursement ne sera consenti dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

8. ANNULATIONS séjour

Annulation de séjour par le camping AVANT votre arrivée : En cas de force majeure, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Nous vous rembourserons le double des arrhes versées à la réservation.

Annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée : celui-ci devra avertir par écrit le camping (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). Aucun remboursement ne sera consenti. Le camping vous rappelle que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours. Pour tout séjour annulé ne rentrant pas dans les clauses mentionnées si aucun remboursement ne sera consenti.

10. ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques sont admis dans nos locations et emplacements(avec supplément) sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse vaccinés et tatoués. 1ère et 2ème catégorie interdits.

10. RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour.

11. Règlement intérieur

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.